

# Le ministère de l'Agriculture ne soutient pas la recherche d'alternatives aux néonicotinoïdes

*Le gouvernement a réintroduit les néonicotinoïdes, insecticides dits « tueurs d'abeilles ». Il refuse de soutenir une recherche sur la betterave à sucre en agriculture biologique.*

**(Reporterre)** [Alexandre-Reza Kokabi](#) le 26 mai 2021

[https://reporterre.net/Le-ministere-de-l-Agriculture-ne-soutient-pas-la-recherche-d-alternatives-aux?utm\\_source=newsletter&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=nl\\_quotidienne](https://reporterre.net/Le-ministere-de-l-Agriculture-ne-soutient-pas-la-recherche-d-alternatives-aux?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=nl_quotidienne)

Il y a quelques mois, au cœur de l'été 2020, le gouvernement décidait d'un des plus importants revirements du quinquennat en [réautorisant provisoirement l'usage des néonicotinoïdes](#), des insecticides hautement toxiques, pour la production de betterave à sucre. En mars 2021, le Conseil d'État a [entériné le retour de ces insecticides](#) en rejetant le recours des associations Agir pour l'environnement, Nature et Progrès et du syndicat agricole la Confédération paysanne [1]. Les organisations espéraient obtenir la suspension de [l'arrêté du 5 février 2021](#), lui-même tiré de la [loi du 14 décembre 2020](#), qui réintroduit provisoirement (jusqu'en 2023 au maximum) l'utilisation de ces produits, pourtant interdits depuis 2018.

En contrepartie, le gouvernement a assuré que tout serait fait pour en sortir définitivement d'ici 2023, notamment grâce à la mise en place d'un « ambitieux » programme de recherche permettant de s'affranchir définitivement de ces insecticides dits « tueurs d'abeilles ». Celui-ci, nommé [plan national de recherche et d'innovation](#) (PNRI) a été doté de 7 millions d'euros pour sélectionner des projets en biocontrôle, en agroforesterie, en utilisation [de plantes de service](#), ou encore en tests sérologiques et moléculaires.

Or le comité de pilotage du PNRI, sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, a refusé d'allouer des financements au seul projet dédié à l'étude de la production de betterave à sucre en agriculture biologique. Une obstruction [dénoncée](#) par la Fondation Nicolas Hulot, Générations futures, Agir pour l'environnement et la Confédération paysanne, qui siègent au conseil de surveillance des néonicotinoïdes [2].

## **330 000 euros, « une somme minime »**

Porté par l'Institut technique de l'agriculture biologique (Itab), la Fédération nationale d'agriculture biologique (Fnab) et sept groupements de producteurs bio, le projet « Bio » envisageait les alternatives « *sous l'angle agronomique, dans une approche globale : de la parcelle à la transformation, incluant les questions de durabilité sociale et économique* », indique à Reporterre Caroline Faraldo, responsable agriculture et alimentation à la Fondation Nicolas Hulot.

Reporterre s'est procuré la [lettre d'intention du projet](#), transmise au comité de pilotage du PNRI le 22 mars, ainsi que les [éléments complémentaires](#) apportés le 14 avril, à la suite des questions du comité. Le projet propose notamment une observation, sur le terrain et de manière panoramique, des conséquences de la jaunisse en production bio, méthode qui n'utilise aucun traitement insecticide ou plus globalement phytosanitaire, et ses déterminants. « *On a pu recueillir des témoignages de producteurs en bio disant qu'en étant diversifiés, ils s'en tiraient bien face à la jaunisse, mais nous n'avons pas encore de données quantitatives*, poursuit Caroline Faraldo. *C'est cet état des lieux que voulaient financer l'Itab et la Fnab.* »

En [septembre 2020](#), *Reporterre* était allé à la rencontre de différents producteurs de betteraves. Parmi les exploitants en agriculture biologique — ils sont moins de 0,5 % [d'après l'Institut technique de la betterave \(ITB\)](#), la plupart n'étaient pas touchés par le virus de la jaunisse, car ils vivaient dans des régions moins exposées à cette maladie. En septembre, les ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique mettaient d'ailleurs « *au défi quiconque [voulait] montrer que sur 0,5 % de parcelles de betteraves bio, il y a moins d'infestation* ».

Le projet Bio présente également « *une veille technique et scientifique sur la jaunisse en parcelles bio à l'échelle européenne sur les trois années, dans des pays où la production de betterave sucrière en bio est nettement plus développée qu'en France : entre 5 et 11 % des surfaces en bio dans trois pays européens, contre 0,1 % en France* », précise à *Reporterre* Sabine Bonnot, administratrice à l'Itab. Le tout pour un budget de 330 000 euros sur trois ans. « *Une somme minime au regard de l'enveloppe globale du PNRI jaunisse betterave [7 millions d'euros], et surtout au regard des enjeux pour la recherche d'alternatives agronomiques à laquelle ce projet se proposait de contribuer* », poursuit Sabine Bonnot.

### « Il faut aller vite »

La proposition alternative qui a été faite par le comité de pilotage aux associations est que « *l'Itab participe à un autre projet sur la partie "traque à l'innovation en conventionnel" [et en bio]. Cette proposition ne permet en aucun cas de garder le sens du projet Bio déposé et représente une amputation de 90 % du projet* », déplore Sabine Bonnot, qui estime qu'un projet bio « *indépendant, spécifiquement axé sur la production de betterave en bio est nécessaire dans le contexte actuel. Ne pas financer le projet Bio équivaut à rendre les réponses à ces questions sur la jaunisse toujours impossibles dans trois ans ; ou à en confier l'instruction à des structures non bio, alors que les structures d'agriculture biologique se sont mobilisées pour y répondre via le projet déposé* ».

Pour la Fondation Nicolas Hulot, Générations futures, Agir pour l'environnement et la Confédération paysanne, le projet a été mis de côté « *sans explications ni raisons sérieuses* ». Ce mardi 25 mai, à 13 heures, *Reporterre* a contacté par courriel Vincent Laudinat, le directeur général de l'Institut technique de la betterave (ITB), qui copilote le PNRI avec l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), pour comprendre cette décision. Au moment où nous avons publié cet article, le mercredi 26 mai, à 10 heures, nous n'avions toujours pas reçu de réponse.

Les associations dénoncent aussi l'opacité du processus d'attribution des financements : « *Nous n'avons reçu aucun détail sur les projets retenus ou non retenus, les budgets alloués et les critères de sélection* », déplore Caroline Faraldo. « *Nous demandons au gouvernement, du fait de son évidente pertinence, de financer le projet Itab-Fnab et ce, dans son approche globale (volet agronomique et économique), écrivent les associations. L'étude des phénomènes liés à la jaunisse en agriculture biologique constitue l'une des meilleures options pour identifier les alternatives agronomiques pour une sortie définitive des néonicotinoïdes.* »

À l'issue du deuxième conseil de surveillance des néonicotinoïdes, qui avait lieu ce mardi 25 mai, il resterait 470 000 euros non dépensés, selon nos informations. Les financements auraient été attribués majoritairement à l'ITB et à l'INRAE, qui sont aussi les décisionnaires du comité de pilotage du PNRI. Les autres bénéficiaires de ces fonds publics seraient essentiellement des entreprises privées. Les budgets précis par projet et par partenaire n'ont pas encore été communiqués.

Par ailleurs, selon les informations de *Reporterre*, le cabinet du ministère de la Transition écologique surveille de près le projet Bio ; il se dit « *très attaché au travail* » proposé et serait « *prêt à étudier d'autres modalités pour le soutenir le cas échéant* ». « *Il faut aller vite, dit Sabine Bonnot, à force d'atermoiements, on risque de perdre une année, précieuse, de retard.* »